

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 4 (1901)
Heft: 205

Artikel: Publications officielles
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-285650>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Tôts les djendis, le djô di mairtchie d'Alt-kirch, ces fannes s'en vint aivo des corbeilles. (a ce que est yé des marchaindies dedains, n'enppes de dains tos). Lai Compagnie pô ci djô l'y, livre un wagon, exprès po ces fannes. Ce vos saivint qué saibait. Le conducteur a oblidgïe d'airâta le train bin des cô, po en bottai doux tras ai tierre : ai se haittent.

Ai lâ des fannes que vint à mairtchie, ran que po se péssai le temps, ai dépendant pu de sous qu'ai naint retieerie.

I crais qu'est nié des mémées dains note pays.

Vos allai dedains in cabaret, ai yé pu de fannes que d'hannes, aipen qâque ai boiyant bin. Ce ne serait ran c'est ne fayaïpe que yos hannes les raimanechinppent ai l'otâ.

Chlo que en pailleront de faire un régional de nos sans, y vent être le premie po votai oui, poche que si aivô enne fois enne fanne, y sairô quitte de l'allai retieerie.

Ci djeune coppou.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 203 du *Pays du Dimanche* :

795. CHARADE.

Secrétaire. — Variantes : Reliquaire. Notaire. Mandat ire. Bibliothécaire. Célibataire.

796. PROBLÈME POINTÉ.

Il faut suivre la fortune dans ses caprices et la corriger quand on peut.

BONAPARTE.

797. DOUBLE ACROSTICHE.

C H A R
H O L A M O N
E M D O
I L M O N
I V A N
N O C E
E T A M
E M I R

798. VERSIFICATION FRANÇAISE.

Vers à reconstruire.

LE COLIBRI.

S'éveillant,
Babillant,
Au jour qui naît et brille,
Son petit corps scintille
D'émeraude et d'azur
Et d'or pur.
Fleur qui cherche sa tige,
Le voilà qui voltige,
L'aurore en a souri.

BÉRANGER.

Ont envoyé des *solutions partielles* : MM. Le Pilier du Cercle Industriel à Neuveville ; L'hypocrisie est le fort du socialisme à Porrentruy ; Un pauvre ouvrier recevant des aumônes généreuses sans honte ; La confession triomphe des détracteurs ; Grassmaun, Odermatt et Wolf, le trio malpropre des détracteurs de l'Eglise.

803. CHARADE.

Mon *premier* est acide et mon *second* menu ;
Mon *tout* pour un escroc est partout reconnu.

804. SYNONYMES.

Les *Synonymes* des mots suivants formeront, par leurs initiales, le commencement d'un Proverbe :

Fatigue. — *Couché.* — *Taudis* — *Svelte.* — *Tendresse.* — *Vase.* — *Gourdin.* — *Oter.* — *Avantage.* — *Parfum.* — *Rêve.* — *Dormir* — *Frayer.*

805. CONTRAIRES.

Les *Contraires* des mots suivants formeront, par leurs initiales, la fin du Proverbe :

Léger. — *Ouest.* — *Dur.* — *Haine.* — *Coucher.* — *Vieillard.* — *Blanc.* — *Hardi.* — *Carré.* — *Mollesse.* — *Ignorant.* — *Droit.* — *Endormir.*

806. MOTS EN TRIANGLE.

X X X X X X X	1. Salle à manger antique.
X X X X X X	2. Au dessous de la tête.
X X X X X	3. Contraire de géante.
X X X X	4. Ancienne mesure.
X X X	5. Pour ouvrir la serrure.
X X	6. Article.
X	7. Voyelle.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 17 courant.

Publications officielles

Convocations d'assemblées.

Buix. — Le 15 à 2 h. pour décider si la place d'instituteur de la classe supérieure sera mise au concours.

Cornol. — Le 15 décembre à 1 h. pour prendre connaissance du rapport de la commission des vérificateurs des comptes et éventuellement approuver ces derniers ; procéder à la révision du règlement des sapeurs-pompiers.

Delémont. — Assemblée paroissiale le 8 à 11 h. au Théâtre pour passer les comptes et voter le budget.

— Assemblée communale le 8 à 10 h. 1/2 pour décider la conversion des dettes ainsi que la conclusion d'un emprunt.

Grandval. — Le lundi 9 à 9 h. du matin pour renouveler les autorités communales, fixer le budget etc...

Genevez. — Le jeudi 12 à 9 h. pour renouveler la série sortante, s'occuper du placement d'une personne sourde et muette et prendre connaissance des plans et devis de la maison d'école des métairies.

Les Bois. — Lundi 9 décembre à 9 h. 1/2 pour passer les comptes, nommer deux conseillers et le maire démissionnaire.

Muriaux. — Le samedi 14 à 1 h. pour adjuger l'ouverture des chemins, statuer sur une demande d'échange de terrains.

Malleray. — Assemblée bourgeoise le samedi 14 à 7 h. du soir pour renouveler les autorités, ratifier des achats de forêts, etc...

Montsevelier. — Le 15 de 10 à 2 h. pour renouveler la série sortante du Conseil.

— A 2 h. 1/2 assemblée communale pour voter le budget et le taux de l'impôt, statuer sur des ventes de terrains.

Peuchappatte. — Le lundi 9 à 1 h. pour s'occuper d'un ancien bâtiment, c'est la clôture des pâtures et de l'ouverture des chemins.

Saignelégier. — Le samedi 14 à 9 h. du matin pour accepter le plan d'alignement, statuer sur des demandes de terrains et sur une subvention pour la route Soubey à St-Ursanne ; renouveler les autorités communales ; nommer une institutrice, etc...

Soubey. — Le jeudi 12 à 9 h. du matin pour voter un subside à l'école de Froidevaux et au télégraphe, arrêter le budget, renouveler la série sortante du conseil.

— Immédiatement après assemblée de l'arrondissement de digues pour nommer une commission.

Vieques. — Le 8 décembre pour ratifier une vente de bois, s'occuper des corvées et du règlement de jouissance des bons communaux.

Cote de l'argent

du 4 Décembre 1901.

Argent fin en grenailles. fr. 97.— le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 99.— le kilo.

Editeur-imprimeur : G. Moritz, gérant.

Bons mots.

La femme de X... est entêtée comme une mule.

Le mari s'en plaint :

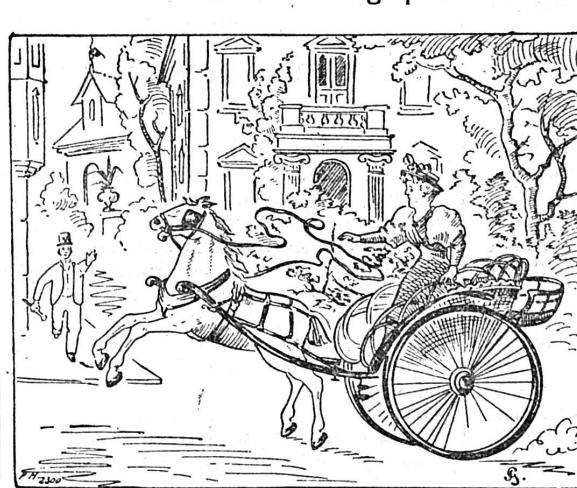
— Oh ! mon Dieu ! s'écrie-t-il souvent, que ma moitié est donc entière !

* *

Boireau, invité à dîner chez Rapineau, fait la grimace en avalant un verre de vin aigrelet que lui a servi son amitié.

Et comme ce dernier se décide en soupirant à remplir le verre de nouveau :

— Merci, fait Boireau en mettant la main sur le verre, mais il ne vous en restera plus pour la salade !



Le cheval a pris le mors aux dents et a renversé le cocher. Mais où celui-ci est-il tombé ?